

RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR (2023-2029)


Année 2023


MRC DE LA MATANIE





Juin 2024


Faits saillants

 En 2023, chaque Matanien a déposé en moyenne 372 kg de matières résiduelles en bordure de rue, réparties entre la collecte des matières recyclables (78 kg), la collecte des matières organiques (57 kg) et la collecte des déchets (237 kg), une diminution de 3 kg par rapport à 2022. Si l'on se compare au reste du Québec, chaque Matanien a déposé en moyenne, en bordure de rue, 54 kg de plus de matières résiduelles¹.

 La quantité de matières recyclables de la collecte sélective résidentielle récupérées par habitant en 2023 s'est élevée à 78 kg, soit 1 kg de moins par habitant par rapport à l'année 2022. La quantité totale de matières recyclables récupérées, incluant le secteur résidentiel et celui des industries, commerces et institutions (ICI), a été de 2 659 tonnes. Une diminution d'environ 2% par rapport à 2022.

 La quantité de matières organiques collectées en 2023 a été de 1 212 tonnes, soit une performance de près de 57 kg par habitant.

 La quantité totale de matières résiduelles éliminées par habitant pour l'année 2023 a été de 481 kg (incluant le secteur résidentiel et les ICI), soit une diminution de 103 kg par habitant comparativement à l'année 2022.

 Le nombre de visites reçues à l'écocentre a été de 11 296, une augmentation de près de 0,5% par rapport à l'année 2022 ; une très légère hausse après la baisse constatée en 2022. En excluant les résidus de béton et d'asphalte, 1 526 tonnes de diverses matières apportées à l'écocentre ont été mises en valeur ou acheminées vers d'autres récupérateurs pour être mises en valeur. Le taux de mise en valeur des matières reçues a été de près de 73%.

¹ Source : RECYC-QUEBEC et Éco-Entreprises Québec, 2021. Caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal 2015-2018. Rapport final. Selon cette étude, chaque québécois met en bordure de rue 216 kg de déchets, 77 kg de matières recyclables et 24 kg de matières organiques (pour un total de 318 kg par personne).

Tableaux des activités prévues et leur niveau d'avancement

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÉDUCTION À LA SOURCE						
1	Participer activement à la démarche visant à réduire le gaspillage alimentaire	Réduire à la source la génération des résidus alimentaires	MRC de La Matanie	2023-2029	La MRC organise ou participe à diverses démarches, avec divers organismes communautaires et institutionnels, visant à assurer l'autonomie alimentaire de personnes en situation de vulnérabilité, tout en évitant le gaspillage alimentaire. Un plan de sécurité alimentaire a été élaboré et mis en œuvre à la suite de l'organisation par la MRC du forum Matanie nourricière.	
2	Soutenir financièrement les initiatives locales et régionales d'organismes communautaires de réduction du gaspillage alimentaire (frigos partagés, cuisines collectives, etc.)	Réduire à la source la génération des résidus alimentaires	MRC de La Matanie	2023-2029	La MRC a participé à la mise en place d'un réseau de frigos et armoires partagés. En 2023, une dizaine de frigos et d'armoires partagés ont été mis en place dans cinq (5) municipalités du territoire. Un peu plus de cinq (5) tonnes d'aliments ont été déposés dans les frigos et armoires et détournés potentiellement de l'enfouissement. Ce tonnage s'ajoute à la cinquantaine de tonnes récupérées annuellement par la Cuisine collective de Matane dans les épiceries et autres commerces du territoire.	La mise en place d'autres frigos partagés est à l'étude. La MRC a soutenu ce projet à hauteur de près de 45 600 dollars en 2023.
3	Réaliser et maintenir à jour le portrait du gaspillage alimentaire chez les transformateurs, commerces et restaurateurs du territoire en accord avec le plan d'agriculture urbaine de la MRC de La Matanie	Réduire à la source la génération des résidus alimentaires	MRC de La Matanie, Cuisine collective de Matane et COSSMOSS	2023-2029	Un portrait sur la sécurité alimentaire a été réalisé par une chargée de projet en maillage en sécurité alimentaire spécialement embauchée pour cette thématique.	
4	Organiser des ateliers et conférences à l'intention du grand public sur le concept Zéro déchet	Encourager la population à instaurer la démarche zéro déchet	MRC de La Matanie	2023-2029	La Ville de Matane a contribué au financement (15 000 dollars) d'un projet visant l'acquisition d'un kit pour des événements Zéro déchet.	Recherche de financement en cours (projet).
5	Organiser une exposition d'un modèle de logement d'une famille adoptant le mode de vie zéro déchet	Encourager la population à instaurer la démarche zéro déchet	MRC de La Matanie	2024	-	
6	Contribuer à la réalisation annuelle d'un atelier de réparation d'objets	Réduire à la source les matières résiduelles	MRC de La Matanie	2023-2029	Atelier tenu en 2023 en collaboration avec divers partenaires. Une soixantaine de personnes ont participé en apportant 102 objets pour être réparés par les 26 bénévoles-réparateurs. Environ 206 kg de matières ont été potentiellement détournées de l'enfouissement.	Un répertoire des entreprises réparatrices a été élaboré et disponible sur le site de la MRC.

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÉEMPLOI						
7	Soutenir et participer au service d'accompagnement existant visant à aider les ICI dans leur transition vers l'économie circulaire	Créer des maillages entre entreprises	Synergie Matanie, MRC de La Matanie et Ville de Matane	2023-2029	La MRC de La Matanie siège au conseil d'administration de Synergie Matanie, la structure mise en place par la SADC de Matane. Elle participe ou met en œuvre divers projets visant la réduction ou le recyclage des matières résiduelles comme le recyclage des pales d'éoliennes dans le béton (mené par l'université de Sherbrooke), le recyclage de textiles pour la confection de sacs comme alternatives aux produits à usage unique (mené par le regroupement des femmes de la région de Matane), le projet de traitement ou de valorisation des 80 000 tonnes des boues de la papetière du territoire, etc.	En 2023, la MRC a contribué financièrement dans le projet de pales d'éoliennes pour un montant de près de 8 500 dollars.
8	Accompagner les municipalités qui souhaitent implanter la tarification incitative du service de collecte des déchets	Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement	MRC de La Matanie	2023-2029	Aucune demande n'a été faite par les municipalités en 2023.	
9	Étudier la possibilité d'un partenariat pour faire connaître le service existant de location de vaisselles et d'ustensiles de cuisine réutilisables	Encourager la population à instaurer la démarche zéro déchet	MRC de La Matanie	2023-2029	Des démarches sont actuellement en cours en vue de trouver des partenaires en vue de concrétiser cette mesure.	
10	Optimiser la desserte du territoire par la mise en place d'au moins deux écocentres satellites de l'écocentre de Matane	Augmenter le taux de réemploi des matières résiduelles	Les Méchins et Grosses-Roches	2023-2025	Une étude de faisabilité a été menée en 2023 en vue de mettre en place un écocentre à l'est du territoire. Les coûts d'implantation et d'opération estimés ont été jugés, par les municipalités concernées, trop élevés pour les quantités potentielles de matières à récupérer.	
11	Mettre en place un site Web d'échanges d'objets utilisables ou faire la publicité pour les sites existants desservant le territoire	Augmenter le taux de réemploi des matières résiduelles	MRC de La Matanie	2023-2029	-	
12	Accompagner les municipalités dans la mise en place des écocentres satellites	Avoir une bonne couverture géographique des infrastructures de dépôt des matières résiduelles	MRC de La Matanie	2023-2025	La MRC a accompagné la Municipalité de Grosses-Roches dans la réalisation de l'étude de faisabilité visant la mise en place d'un écocentre à l'est de La Matanie.	
13	Convenir d'une entente intermunicipale pour le fonctionnement, incluant le mode de gouvernance, des écocentres satellites dans les municipalités et de l'écocentre central à Matane	S'assurer de la mise en valeur des matières déposées dans les écocentres satellites	Ville de Matane, Grosses-Roches et Les Méchins	2023-2025	-	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÉEMPLOI						
14	Réaménager l'écocentre de Matane pour en améliorer l'efficacité (agrandissement, mise en place d'aires d'échanges, de réparation d'objets)	Augmenter le taux de récupération et de réacheminement des matières à des fins de mise en valeur	Ville de Matane	2026-2027	-	
15	Mettre en place à l'écocentre de Matane ou ailleurs à Matane une écoboutique d'objets réutilisables	Bonifier l'offre de service pour augmenter le réemploi	Ville de Matane	2026-2027	-	
16	Offrir un service d'apport et de dépôt d'encombrants utilisables à l'écocentre de Matane	Favoriser le réemploi d'encombrants utilisables	Ville de Matane	2026-2029	-	
17	Évaluer la possibilité de moduler les horaires d'ouverture de l'écocentre de Matane en fonction de la fréquentation hebdomadaire	Faciliter l'accès aux citoyens à l'écocentre et augmenter la quantité de matières acheminées	Ville de Matane	2026-2027	-	
18	Exiger dans le processus d'appels d'offres le tri des encombrants encore utilisables et des encombrants récupérables lors des collectes et en assurer un suivi	Réduire l'enfouissement d'encombrants	Municipalités	2023-2029	-	
19	Soutenir financièrement et accompagner les friperies du territoire dans leurs projets de mise en valeur des matières textiles	Augmenter le taux de réemploi de textiles	MRC de La Matanie	2023-2029	En 2023, la Ville de Matane a subventionné, d'un montant de 11 800 dollars, le regroupement des femmes de la région de Matane pour son projet de gestion des textiles du territoire de La Matanie.	
No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÉCUPÉRATION – RECYCLAGE - VALORISATION						
20	Poursuivre l'implantation de la collecte et du traitement de la matière organique dans les résidences unifamiliales, les résidences de 2 à 5 logements, de 6 à 9 logements et de 10 logements et plus	Réduire l'enfouissement de la matière organique	Municipalités	2023-2025	En 2023, 10 001 habitations (1 à 5 logements, chalets et ICI assimilables) ont été desservis par la collecte de matières organiques. Dans les municipalités rurales, les résidences de 6 logements et plus sont desservis également. 1 212 tonnes de matières organiques ont été collectées en 2023, soit près de 87% du tonnage prévu (1 212 t / 1 400 t).	Près de 97% des résidences sont desservies.
21	Instaurer la collecte et le traitement de la matière organique dans les ICI	Fournir le service au ICI	Municipalités	2023-2025	Aucune ICI n'a été desservi en 2023.	
22	Instaurer le compostage domestique dans les résidences et petits ICI et le compostage communautaire dans les fermes à Saint-Léandre	Réduire l'enfouissement de la matière organique	Saint-Léandre	2023-2024	Cette mesure a été reportée en 2024.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÉCUPÉRATION – RECYCLAGE - VALORISATION						
23	Ajouter à long terme des équipements de récupération de la matière organique aux équipements existants dans les lieux publics	Réduire l'enfouissement de la matière organique	Municipalités	2026-2029	-	
24	Distribuer à la population et utiliser dans l'aménagement paysager le compost provenant de la collecte et du traitement de la matière organique	Susciter l'adhésion et stimuler la participation citoyenne à la collecte de la matière organique	Ville de Matane	2023-2029	Aucune distribution n'a été effectuée en 2023.	
25	Identifier et recruter les producteurs agricoles pour la mise en place des sites de collecte de plastiques agricoles en concertation avec l'OGD	Responsabiliser les entreprises agricoles dans la gestion des résidus plastiques	En collaboration avec AgriRÉCUP	2023	Réalisée (voir mesure 26).	
26	Mettre en place des sites de collecte de plastiques agricoles dans les grandes fermes productrices tout en maintenant la collecte de porte en porte dans les plus petites fermes en concertation avec l'OGD	Responsabiliser les entreprises agricoles dans la gestion des résidus plastiques	En collaboration avec AgriRÉCUP	2023-2029	En 2023, un site a été identifié et sert de point de dépôt des plastiques d'ensilage. Une entente est en cours d'élaboration avec la Municipalité de Baie-des-Sables en vue de maintenir la collecte à la ferme aux producteurs agricoles.	
27	Recycler les boues des étangs d'épuration vidangés	Diminuer l'enfouissement des boues municipales	Municipalités	2023-2029	Aucun étang d'épuration d'eaux usées n'a été vidangé en 2023.	
28	Maintenir et améliorer le service centralisé de collecte, transport et valorisation des boues de fosses septiques des résidences isolées	Augmenter la récupération de la matière organique	MRC de La Matanie	2023-2029	97% (1 357 / 1 400) des installations d'eaux usées des résidences isolées, dont la vidange était prévue, ont été vidangées en 2023. Les eaux usées sont traitées pour être recyclées en restauration de sols (carrières et sablières après exploitation).	
29	Convenir d'une entente avec un opérateur du secteur sud-est du territoire non organisé Rivière-Bonjour en vue de la mise en place de conteneurs pour le dépôt de matières résiduelles par apport volontaire	Éviter la prolifération des dépôts sauvages sur les terres publiques et desservir tout le territoire	MRC de La Matanie	2023-2029	-	
30	Consolider la desserte en conteneurs pour le dépôt de matières résiduelles du secteur ouest du territoire non organisé Rivière-Bonjour	Éviter la prolifération des dépôts sauvages sur les terres publiques et desservir tout le territoire	MRC de La Matanie	2023-2029	Les statistiques de récupération des matières recyclables et de collecte des déchets ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÉCUPÉRATION – RECYCLAGE - VALORISATION						
31	Accompagner les municipalités locales dans la démarche provinciale de modernisation de la collecte sélective et de la consigne	S'assurer que les municipalités jouent pleinement leur rôle dans la démarche de modernisation	MRC de La Matanie	2023-2029	Aucune demande n'a été reçue en 2023.	
32	Encourager la mise en place de points de dépôt municipaux des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs (REP)	Faciliter l'accès aux installations de récupération à la population en vue de diminuer l'enfouissement de matières résiduelles	MRC de La Matanie	2023-2029	-	
ÉLIMINATION						
33	Déterminer avec les municipalités concernées les meilleures options de gestion des points de dépôt de matières résiduelles desservant les secteurs non accessibles aux camions de vidange	Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement et améliorer la desserte du service de collecte	Municipalités et MRC de La Matanie	2023-2024	Le début de cette mesure a été reporté en 2025.	
34	Renouveler l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière d'élimination des déchets solides	Permettre aux municipalités de La Matanie d'utiliser le LET de Matane	Municipalités	2025	-	
35	Revoir le mode de tarification de l'enfouissement des déchets au LET pour refléter les quantités réelles enfouies par municipalité	Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement	Ville de Matane	2025	-	
36	Réduire la quantité de verre utilisé comme matériau de recouvrement au LET de Matane	Augmenter la durée de vie du LET en diminuant l'enfouissement	Ville de Matane	2023-2026	La quantité de verre utilisé comme matériel de recouvrement a été de 46 tonnes. Une diminution de plus de 90% par rapport à 2022.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
RÈGLEMENTATION						
37	Adopter ou amender les règlements municipaux pour interdire le dépôt de matières organiques, de résidus CRD, de RDD dans la poubelle	Détourner la matière organique et les résidus CRD de l'enfouissement	Municipalités	2023-2024	Le début de cette mesure a été reporté en 2025.	
38	Interdire l'enfouissement des résidus CRD au LET de Matane et exiger le tri ou l'acheminement des résidus CRD vers un centre de tri	Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement	Ville de Matane	2023-2024	Les résidus CRD sont orientés vers un centre de tri. La réglementation est en cours d'élaboration.	
39	Adopter un règlement visant à réduire l'utilisation des produits à usage unique et mettre en place une stratégie visant à accompagner les ICI	Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement	Municipalités	2023-2029	La Ville de Matane a adopté ce règlement qui entrera en vigueur le 1 ^{er} janvier 2024. Donc, 1/11 municipalités a adopté un tel règlement. La Ville de Matane a dépensé près de 6 000 dollars pour la réalisation d'activités visant à faire connaître ce règlement.	
INFORMATION - SENSIBILISATION - ÉDUCATION						
40	Poursuivre les activités de diffusion visant à mettre en valeur les ICI qui entreprennent des initiatives concrètes pour réduire les déchets générés par leurs activités	Responsabiliser les ICI dans la gestion de leurs matières résiduelles	MRC de La Matanie	2023-2029	Aucune activité en lien avec les gestionnaires d'ICI n'a été entreprise en 2023.	
41	Diffuser les dépliants de sensibilisation en lien avec le tri des résidus de CRD au cours de l'émission des permis de CRD	Diminuer l'enfouissement de résidus de CRD	MRC de La Matanie	2023-2029	Les dépliants sont disponibles dans les bureaux municipaux et sont distribués en même temps que la délivrance des permis de construction, de rénovation et de démolition.	
42	Organiser des activités variées de sensibilisation à la collecte et au traitement de la matière organique (vidéos, rencontres de groupes, bulletins municipaux, médias sociaux et traditionnels, marché public, festivals d'été, etc.)	Augmenter le taux de récupération de la matière organique	Ville de Matane et MRC de La Matanie	2023-2029	Diverses activités de sensibilisation à l'intention du grand public ont été réalisées en 2023. Parmi lesquelles : - Trois kiosques tenus durant l'été au marché public de La Matanie via lesquels 180 personnes ont été sensibilisées ; - Un kiosque-atelier au marché hivernal sur la réduction des déchets (150 personnes directement touchées) ; - Projets Couturière volante et Coudre ensemble des alternatives aux produits à usage unique visant à réduire les déchets textiles, les produits à usage unique et à promouvoir les fripes de La Matanie ; - Publications d'articles dans les bulletins de diverses municipalités ; - Diverses publications sur Facebook visant à repenser les besoins et à réduire les déchets ; - Couverture des publications : 42 500 vues environ ; - Un montant total de plus de 153 000 dollars a été dépensé par la MRC de La Matanie et la Ville de Matane en 2023 dans diverses activités de sensibilisation.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
INFORMATION – SENSIBILISATION - ÉDUCATION						
43	Former et sensibiliser les résidents et producteurs agricoles de Saint-Léandre au compostage domestique et communautaire	Augmenter le taux de récupération de la matière organique	Saint-Léandre et MRC de La Matanie	2023-2029	Deux ateliers de sensibilisation ont été organisés à Saint-Léandre sur l'ABC du compostage, en plus d'un feuillet informatif sur le compostage domestique transmis par publipostage aux résidents de la municipalité. Nous estimons qu'environ 110 personnes ont été directement ou indirectement touchées par ces activités.	Voir les commentaires de la mesure 42.
44	Utiliser les patrouilles vertes pour sensibiliser les gestionnaires d'ICI à la collecte et au traitement de la matière organique	Augmenter le taux de récupération de la matière organique	Ville de Matane et MRC de La Matanie	2023-2029	La Ville de Matane a contacté un ensemble d'entreprises de son territoire en vue de l'implantation du bac brun.	
45	Réaliser des activités de sensibilisation adaptées aux élèves primaires, secondaires et aux jeunes des camps de jour	Faire des jeunes des ambassadeurs de réduction des matières résiduelles dans leur famille	Ville de Matane et MRC de La Matanie	2023-2029	Les différentes activités réalisées sur le territoire de la MRC en 2023 ont permis de : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser plus de huit cent (800) élèves à travers des ateliers, animations et d'une visite au lieu d'enfouissement technique de Matane ; - Visiter neuf (9) camps de jours sensibilisant 248 jeunes à travers vingt-trois (23) ateliers en lien avec la biodiversité et les 3 RV ; - Visites (8) des infrastructures de gestion des matières résiduelles pour des élèves. 	Voir les commentaires de la mesure 42.
46	Réaliser des activités spécifiques pour mettre en valeur le savoir-faire écoresponsable des aînés	Augmenter le taux de récupération chez les aînés	MRC de La Matanie	2023-2029	En 2023, un atelier de partage de savoirs écoresponsables des aînés (thématique : réduction et réutilisation des textiles). Onze (11) personnes ont pris part à cet atelier.	Voir les commentaires de la mesure 42.
47	Maintenir et renforcer les activités de sensibilisation de porte en porte durant l'été (inspection de bacs, distribution de dépliants, etc.)	Informier et éduquer la population à une saine gestion des matières résiduelles	MRC de La Matanie et Ville de Matane	2023-2029	Plus de 1 550 résidences ont été visitées et près de 560 personnes, dans six (6) municipalités, ont été sensibilisées à l'utilisation du bac brun (compostage municipal).	
48	Sensibiliser la population aux services fournis à l'écocentre de Matane et aux écocentres satellites, le cas échéant	Promouvoir la réutilisation des matières résiduelles	Ville de Matane et MRC de La Matanie	2023-2029	Des visites (8) d'élèves ont été organisées par la Ville de Matane en 2023.	
49	Faire connaître la localisation des points de dépôt des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs (REP)	Diminuer l'enfouissement de résidus des RDD et des produits électroniques	MRC de La Matanie	2023-2029	La carte des points de dépôt des produits visés par la REP sur le site Web de la MRC a été mise à jour en 2023 à deux reprises.	
50	Informier et sensibiliser les producteurs agricoles sur le programme de récupération des plastiques d'ensilage en concertation avec l'OGD	Responsabiliser les entreprises agricoles dans la gestion des résidus plastiques	En collaboration avec AgriRÉCUP	2023-2029	Le matériel de sensibilisation de l'OGD n'étant pas encore prêt, aucune activité visant les producteurs n'a été organisée en 2023.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
INFORMATION – SENSIBILISATION - ÉDUCATION						
51	Sensibiliser et informer les utilisateurs des terres publiques du TNO Rivière-Bonjour de l'emplacement des conteneurs pour le dépôt volontaire des matières résiduelles	Éviter la prolifération de dépôts sauvages de déchets	MRC de La Matanie	2023-2029	Non réalisée en 2023.	
52	Participer au comité régional de gestion des matières résiduelles en vue de trouver des solutions communes aux problèmes de GMR	Maintenir la concertation en GMR au Bas-Saint-Laurent	MRC de La Matanie	2023-2029	Nous avons pris part en 2023 à deux rencontres du comité régional de gestion des matières résiduelles.	
53	Produire et diffuser un bilan annuel de la performance en gestion des matières résiduelles des municipalités locales et des secteurs générateurs	Suivre l'évolution de la performance des municipalités	MRC de La Matanie	2023-2029	Ce bilan est transmis à chaque Municipalité et est disponible sur le site Web de la MRC de La Matanie. En continu.	
54	Produire et diffuser le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR	Évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et apporter des corrections, le cas échéant	MRC de La Matanie	2023-2029	En continu.	

Annexe

Liste des municipalités locales de la MRC de La Matanie

Code	Municipalité	Coordonnées	Désignation	Secteur	Population	Superficie (km ²)
08080	Baie-des-Sables	20, du Couvent C.P. 39 Baie-des-Sables, G0J 1C0 Téléphone : (418) 772-6218	Municipalité	Rural	620	65,04
08073	Saint-Ulric	128, avenue Ulric Tessier Saint-Ulric, G0J 3H0 Téléphone : (418) 737-4341	Municipalité	Rural	1 691	120,20
08065	Saint-Léandre	2005, rue de l'Église, Saint-Léandre, G0J 2V0 Téléphone : (418) 737-4973	Paroisse	Rural	378	104,26
08040	Sainte-Paule	102, rue Banville Sainte-Paule, G0J 3C0 Téléphone : (418) 737-4296	Municipalité	Rural	254	84,22
08053	Matane	230, Saint-Jérôme Matane, G4W 3A2 Téléphone : (418) 562-2333	Ville	Semi-urbain	14 316	195,64
08035	Saint-René-de-Matane	178, avenue Saint-René Saint-René-de-Matane, C.P. 58, G0J 3E0 Téléphone : (418) 224-3306	Municipalité	Rural	942	255,70
08023	Sainte-Félicité	151, rue Saint-Joseph Sainte-Félicité, C.P. 220, G0J 2K0 Téléphone : (418) 733-4628	Municipalité	Rural	1 080	91,38
08030	Saint-Adelme	138, rue Principale Saint-Adelme G0J 2B0 Téléphone : (418) 733-4044	Paroisse	Rural	490	101,62
08010	Saint-Jean-de-Cherbourg	1, 8 ^e Rang, St-Jean-de-Cherbourg, G0J 2R0 Téléphone : (418) 733-8177	Paroisse	Rural	166	113,77
08015	Grosses-Roches	122, rue de la Mer C.P. 69 Grosses-Roches G0J 1K0 Téléphone : (418) 733-4273	Municipalité	Rural	403	63,65
08005	Les Méchins	239, Bellevue Ouest Les Méchins, G0J 1T0 Téléphone : (418) 729-3952	Municipalité	Rural	990	441,22
08902	Rivière-Bonjour	158, rue Soucy, 2 ^e étage Matane, G4W 2E3	Non organisé	Autre	-	1 678,11
080	MRC de La Matanie	Téléphone : (418) 562-6734	MRC		Sans TNO	1 636,70
TOTAL					21 330	3 315

Source (population) : Gouvernement du Québec, décembre 2023. Décret 1836-2023 concernant la population des municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés. Estimation de l'Institut de la statistique du Québec en date du 1^{er} juillet 2023.

Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGM

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Nom de la MRC : _____

MRC de La Matanie

Année : 2023

À compléter si le bénéficiaire ne respecte pas les critères avec les collectes dans le cas des communautés autochtones et des municipalités de moins de 5000 habitants selon les catégories de demandeurs admissibles

Code géo	Nom des municipalités au PGM	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (incluant d'origine animale)				Composteurs domestiques traitant les matières organiques résidentielles végétales		Apport volontaire traitant des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (incluant d'origine animale)		Résidus alimentaires (incluant d'origine animale)					
				Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2023	Nombre de collectes en 2023	Période couverte par la collecte (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine pour 100% des unités d'occupation		Nombre de lieux d'apport volontaire	Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	Résidus verts	Début	Fin	
						Début	Fin			Nombre de bacs distribués	Date de distribution (MM/AAAA)						
8005	Les Méchins (M)	659	Non	517	32	01/2023	12/2023										
8010	Saint-Jean-de-Cherbourg (P)	123	Non	123	31	01/2023	12/2023										
8015	Grosses-Roches (M)	255	Non	255	31	01/2023	12/2023										
8023	Sainte-Félicité (M)	530	Non	530	31	01/2023	12/2023										
8030	Saint-Adelme (P)	252	Non	219	31	01/2023	12/2023										
8035	Saint-René-de-Matane (M)	554	Non	554	31	01/2023	12/2023										
8040	Sainte-Paule (M)	211	Non	211	31	01/2023	12/2023										
8053	Matane (V)	6364	Non	6364	31	01/2023	12/2023										
8065	Saint-Léandre (P)	172	Non	-	-	-	-	0	SO	0	SO	0	0	SO	SO		
8073	Saint-Ulric (M)	816	Non	816	30	01/2023	12/2023										
8080	Baie-des-Sables (M)	412	Non	412	31	01/2023	12/2023										

Nom du répondant : _____

Nixon SANON

Fonction du répondant : _____

Conseiller environnement et Cours d'eau

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.



Signature



Date